

François VALLÉE

Notes de Grammaire bretonne

Suite et Complément

à la brochure intitulée

Grammaire française et Grammaire bretonne

A M. V. SEITÉ,

Directeur de l'Ecole Saint-Jean,

TRÉBOUL



A. PRUD'HOMME, Editeur — SAINT-BRIEUC

François VALLÉE

Notes de Grammaire bretonne

Suite et Complément

à la brochure intitulée

Grammaire française et Grammaire bretonne

A M. V. SEITÉ,

Directeur de l'Ecole Saint-Jean

TRÉBOUL



AVERTISSEMENT

Le présent travail complète sur bien des points l'étude de Grammaire française et Grammaire bretonne comparées parue à Saint-Brieuc en Juillet 1948. L'état de santé du savant auteur ne lui a pas permis de fondre ces deux travaux en un seul, comme il l'aurait désiré, et il prie ses lecteurs de vouloir bien l'excuser à ce sujet. Qu'ils ne se laissent pas rebouter par quelques répétitions inévitables dans deux travaux rédigés à plusieurs années d'intervalle ! Ils trouveront dans la présente étude quantité de notions essentielles, de remarques utiles, d'observations judicieuses, d'exemples frappants et intéressants qui ne figurent pas dans la première.

M. M.

10-8-1948.

Notes de Grammaire Bretonne

1. — OBSERVATION IMPORTANTE

Le breton a plus de formes grammaticales que le français. Et les formes bretonnes qui n'ont point de formes correspondantes françaises sont *très importantes*. On s'expose à négliger ces particularités de la langue si l'on s'appuie trop sur le français pour l'étude du breton. Les formes bretonnes ne sont pas seulement plus nombreuses, elles sont, de plus, le plus souvent conçues sous un plan différent. En partant du français, on s'expose à ne pas les comprendre. Étudier davantage le breton pour lui-même, en s'appuyant sur son histoire, sur ses dialectes et sur les langues celtes voisines, surtout le gallois.

2. — PRÉPOSITIONS

On commence l'étude de la grammaire latine par les déclinaisons qui servent à marquer les différents rapports entre les mots. Dans les langues modernes, les prépositions ont remplacé les déclinaisons pour l'expression des rapports. Il serait naturel de commencer leurs grammaires par l'étude des prépositions.

Pour le breton, il y a une autre raison de suivre cette méthode. C'est qu'il possède un système de prépositions riche, exact et précis dont il est fait continuellement un excellent usage.

Le système français des prépositions est, au contraire, pauvre et imprécis : « Aller à » et « être à », « le train de Paris (allant à... ou venant de...) ». Les prépositions françaises sont de plus, employées continuellement de façon inexacte : « aller à cheval », « lire *dans* le journal », au lieu de *sur*, « un remède *pour* la toux », au lieu de *contre* la toux !

Le système breton, plus précis, est à étudier en lui-même et en comparaison avec le gallois.

Voici, à titre d'exemples, un tableau comparatif de prépositions bretonnes répondant à des emplois variés de « à » français.

A la suite, on trouvera des exemples de l'emploi de diverses

prépositions bretonnes pour exprimer des rapports précis que le français dissimile sous le possessif passe-partout « son, sa, ses ».

TABLEAU de « à »

Etre à aller à	bezañ en mont da
à cheval	war varc'h
à 2 lieues	war-hed diou leo
(tir) à l'arc	gant ar wareg
(remède) à la maladie	ouz ar c'hleñved
(coup) au but	ouz ar pal
au repos	o paouez
(aller) à reculons	war gil
(faire) à rebours	dre ar tu gin
à dessein	a ratoz
à temps	e koulz
à la suite	war-lerc'h, da heul, diwar-lerc'h, ouz e heul
à l'exemple de	diouz skouer
à l'entendre	diouz e glevet
(être) à la nage	war neuñv
(venir) à la nage	diwar neuñv
à l'aide d'une corde	war bouez eur gordenn

TABLEAU de « son, sa, ses » passe-partout

La Maison	An ti (masculin en breton).
sa grille d'entrée	ar porrastell dirazañ
ses murailles	ar mogeriou anezzañ
sa porte	an nor outañ
ses chambres	ar c'hambrou ennañ
sa cave	ar c'hao dindanañ
son toit	an dôenn warnañ
son accueil	an degemer digantañ
Le jardin	Al liorz (féminin en breton)
son mur de clôture	ar voger war he zro
ses allées	ar aleziou drezi
sa culture	ar goniderez anezi
ses fruits	ar frouez diwarni
son parfum	ar c'honez-val-diouti

Le français présente dans l'emploi de « son, sa, ses » un autre abus : il représente par ce possessif un possesseur *qui n'existe pas* : « Il faut suivre *sa* destinée ». Cherchez le possesseur ? Le breton logique emploie dans ce cas une expression indéfinie spécifique : *Red eo heulia an tonkadur an unan*.

Les prépositions, richesse de la langue, interviennent continuellement pour exprimer des rapports que le français ne voit pas. En abordant l'étude du breton, il est utile d'avoir une idée de ces formes qui manquent au français. Nous renvoyons à notre livre : *La langue bretonne en 40 leçons*.

3. — ARTICLE

Beaucoup de noms de lieux et de temps ne prennent pas l'article en breton alors que les expressions correspondantes françaises ont l'article : *Menez Bre*, la montagne de Bré, *Stêr Aon* la rivière de l'Aune, *Straed* (ou *ru*) *Roazon* la rue de Rennes, *Bro-Saoz* l'Angleterre, *mis Mae* le mois de Mai, *amzer Bask* le temps de Pâques (1). C'est une extension de la règle générale qui supprime l'article devant un nom qui, dans l'ancienne forme de la langue, c'est-à-dire en vieux celte, était suivi d'un génitif : *Levr* Per le livre de Pierre, comparez le latin *Iber Petri*, le gaulois *Martialis Dannotali* Martialis (fils) de Dannatalos, et l'ogamique *ura Elisi* tombe d'Elisos.

Cette règle peut se formuler brièvement ainsi : omission de l'article déterminé lorsque le mot déterminant est exprimé. La préciser d'après le gallois.

Pour « un, une » indéterminé, écrire : *Eun den, eun ti*, etc. ; mais, à l'état de préfixe, *unliou, unton, Jezuz unmab Doue*. Il y a avantage, pour la précision, à maintenir les deux formes. Se défié dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, de l'exemple de l'orthographe ZH.

Exemples de distinctions utiles obtenues en maintenant les suffixes *er* et *our* (noms d'agents) : *soner* ménétrier, *sonour* musicien cultivé ; *lenneger* littérateur, *lennegour*, philologue (-our, plus ancien, se prête aux sens plus relevés).

(1) *Amzer* est féminin en breton, sauf dans l'expression *ar pevar-amzer* les quatre saisons. De même en gallois : *y pedwar amser*.

4. — TROIS OBSERVATIONS IMPORTANTES AU SUJET DE L'ARTICLE DÉFINI ET INDÉFINI

1) Faire attention à la différence de sens entre *e kér* en ville, et *er gér* à la maison, au logis.

2) Remarquer la suppression de l'article devant les pluriels *es iz* : *Breiziz* les Bretons, *Roazoniz* les Rennais, *kériz* les habitants de la ville, *broiz* les habitants du pays, *arvoriz* les habitants du littoral (*Arvorigiz* les Armoricains), *meneziz* les montagnards, etc... Faire précéder ces pluriels en *-iz* de l'article est une faute tout ce qu'il y a de plus grossière et contraire au génie de la langue. Si l'on veut spécifier qu'il s'agit, non pas de la totalité, mais de certaines catégories extraites de la totalité, employer d'autres formes du pluriel qui, elles, admettent l'article : *Breizidi* ou *Breizaded* ou *Brezoned* (1) des Bretons, *Roazonidi* ou *tud eus Roazon* des Rennais, etc...

Il y a d'autre part une légère différence de sens entre *Spagniz* sans article, et *ar Spagnoled*. Le premier, plus général, englobe la totalité des habitants de l'Espagne au point de vue purement géographique, sans tenir compte des différences linguistiques qui séparent les Espagnols proprement dits (*ar Spagnoled*) des Catalans et des Basques.

3) Noter enfin, qu'en dehors des cas précédents, l'article défini et l'article indéfini se suppriment plus facilement et plus fréquemment en breton qu'en français, et que la phrase acquiert du fait même de cette suppression, une brièveté, une légèreté et une force qui lui ôterait l'emploi alourdisant de l'article. Voici un certain nombre d'exemples tirés pour la plupart d'un travail de R. H. sur les expressions populaires.

Gwell ankou eget mez mieux vaut la mort que la honte.
Kafe kreñv a denn da sec'hed le café fort provoque la soif.
Kouer a veve ar vro le paysan nourrissait le pays.
Ma ranke kouer turia douar si le paysan était obligé de fourir le sol.
Dont a reas urz da gregi ennan l'ordre vint de l'arrêter.
Gortoz a rejont sau-heol da vont d'ar gér ils attendirent le lever du soleil pour aller au logis.
A-c'houd ma anav droug diouz vad depuis qu'il discerne le bien du mal.

(1) Plus ancien et meilleur que la forme par *t* qui est empruntée au français.

Hanter ne oa ken il n'était qu'à la moitié (de sa tâche).
Aoza brezel préparer la guerre (*ouz à, contre*).
Evit kaout peoc'h dioulan pour en obtenir la paix (du mendiant).

E savas d'ezan mouez adarre, il recouvra la voix (après son émotion).

Deiz war-lerc'h e teus il vint le jour suivant.
Da c'houlou-deiz à l'aurore.
Da greiz endervez au milieu de l'après-midi.
Da c'housperou aux vêpres.
Da goz ha da yaouank aux vieux comme aux jeunes.
Da baour ha da binividig au pauvre et au riche.
Dre bost par la poste.
Seni glaz sonner le glas.
Ober kloc'h-galv sonner le tocsin.
Gounit douar cultiver la terre.
Labourat houarn travailler le fer.
Ar bloaz a-bez a dremen edan nevez-hanv (1) l'année entière n'est qu'un printemps.
Hep derc'hel diner sans retenir un denier.
Klask paradur chercher à conclure une union.
Kemerout pried prendre un époux.
Sevel tiegez fonder une famille, faire un établissement.
Plenk da ober solier des planches pour former un plancher.
N'eus ket miz ! Il n'y a pas un mois.
A-benn bloaz dans un an.

4^{bis}. — REMARQUE IMPORTANTE AU SUJET DE L'EMPLOI OU DU NON-EMPLOI DE L'ARTICLE DEVANT LES NOMS DE PAYS

L'usage populaire fait précéder de l'article défini les noms de pays empruntés tels quels au français : *ar Frans* la France, *an Alamagn* l'Allemagne, *an Itali* l'Italie, etc.. Dans la langue littéraire, il y a flottement lorsque les noms sont empruntés directement au latin ou paraissent sous une forme latinisée d'usage international. Les *Notennou diwar-benn ar Gelled koz*, rédigées de 1911 à 1922, emploient généralement l'article dans ce cas et disent *ar Sikelia* la Sicile, *an Azia-Vihana* l'Asie Mineure, etc... Le *Grand Dictionnaire français-breton*, achevé d'imprimer en 1933, n'admet l'article que

(1) *Edan*, forme vannetaise pour *dindan*, existe aussi en gallois.

devant la forme populaire empruntée directement et sans changement au français : *an Afrik l'Afrique, an Amerik l'Amérique, etc...* Devant les formes latines ou latinisées d'usage international, il repousse formellement l'emploi de l'article : *Afrika l'Afrique, Amerika l'Amérique, Azia l'Asie, Helvétia l'Helvétie, Index-Sina l'Indo-Chine, Serindia la Serinde* (p. 384, à *Inde*) etc... Ces formes sans articles sont donc à préférer et leur emploi à généraliser.

Dans le même ordre d'idées, tenir compte de l'observation de Maodez Giannodour, *Kaierou kristen*, trede kaier, Hanv 1946, pp. 48-9 : à la forme francisée (et par suite, estropiée) des noms de villes étrangères, préférer, en breton, la forme indigène (toutes les fois que cette forme n'est pas trop rébarbative). Dire, par exemple, *Ankonia, Azizi, Bolonia, Peronjia, Siena*, au lieu de *Ankon, Aziz, Bologn, Perouz, Sien*.

5. — SUBSTANTIF ET ADJECTIF

éviter de classer les pluriels, à l'imitation du français, en réguliers (-ou) et irréguliers. Tous les pluriels bretons sont réguliers, leur diversité tient à la diversité des déclinaisons dont ils dérivent, et cette diversité est une source de richesse en permettant des distinctions utiles : *lizeriou, lizerennou, lizeri* (sens collectif : correspondance, et (belles) lettres) ; *edou, edennou, edeier* (sens collectif) ; *edeg*. En même temps, étude du singulatif -enn.

La forme archaïque -ion (pour *ien*) ne peut entrer dans la langue courante (malgré ZH). La réservé pour des traductions savantes de textes anciens, gallois et irlandais. La même observation s'applique aux autres archaïsmes admis en bloc, brutallement, dans le ZH, et qui rendent cette langue inintelligible à tous les bretonnants (1).

Pour les adjectifs, rétablir l'exclamatif en -et, at.

Noter l'emploi adjectival du substantif :

tu hanternoz ar menez le côté septentrional de la montagne,
an ti-roue la maison royale,
roueoec'h eo eget egile il est plus roi que l'autre,
bugeloc'h plus enfant,
nosoc'h (il fait) plus nuit,
an ozac'h le plus capable.

(1) Aux archaïsmes admis par le ZH, et à ceux exclus par lui, on ne sait pourquoi, comme les adjectifs en -ok encore usités en certaines localités du Léon.

6. — ADJECTIFS POSSESSIFS

	Infixes
Va	'm
Da	'z
E	
He(c'h)	
Hon (hor, hol)	
Ho(c'h)	
O	

Emploi des infixes : en gallois, tous les adjectifs possessifs, sauf aux deux premières personnes, sont infixés. Ils ont deux formes, une forme pleine en tête de phrase et après un mot terminé par une consonne, une forme infixe liée à un mot terminé par une voyelle : *Ein* (forme pleine) *Tad* « Notre Père » ; *a'n Tad* « et notre Père ». Les deux premières personnes *Fy* et *Dy*, ne s'infexent pas, mais sont remplacées, après voyelles, par les infixes 'm 'th, les mêmes qu'en breton ('m, 'z).

En breton, le rôle des infixes, quand ils sont adjectifs possessifs, est réduit à leur emploi après *da* et *e*.

Mais quand les infixes 'm, 'z sont employés comme pronoms personnels régimes directs, répondant au français « me », « te », leur rôle est plus étendu. Ils s'infexent aux particules verbales affirmatives et négatives *a, e, na, ne*, et aux conjonctions terminées par des voyelles : *ma, pa (pe « si » en vannetais), tra, endra, ra, da* (optatif, diffère de *da* préposition).

L'orthographe 'm, 'z prévient certaines erreurs. Ainsi, en Tréguier, on dit et on écrit *en em godell* parce qu'on prend *em* écrit ainsi pour un mot simple signifiant « mon, ma, mes » et l'on ajoute, par pléonasme, *en*. En écrivant *e'm*, on voit la composition du mot.

7. — POUR EXPOSER L'EMPLOI DE HINI, RE

Il y aurait avantage à en faire un chapitre spécial, sans suivre l'ordre de la Grammaire française. Voici un plan :

- 1° — celui de, celle, ceux de....
- 2° — celui, celle, ceux qui
- 3° — le
- 4° — Un supplément du nom devant adjectifs possessifs et indéfinis : *va hini, l'es hini, meur a hini*.
- 5° — expressions négatives : *ne welan hini, hini ebet*.
- Etc...

8. — ADJECTIFS ET PRONOMS INDÉFINIS

Ces adjectifs ne concordent pas en breton et en français. Voici l'exemple *all* « autre ».

All s'emploie au sens de « distinct, différent » comme en français « un autre, l'autre jour », mais avec plus d'extension qu'en français ; ex : *ar sizun-all* l'autre semaine, et « l'avant-dernière semaine », *gwech ha gwech-all* fois et autre fois, plusieurs fois, *ar peb-all* tout ce qui est en dehors du compte, de l'énumération, etc... tout le reste. *All* peut rappeler une qualité ou quantité énoncées précédemment, comme -se : *n'eo ket ker kér-all*, *keit all*, *kement-all*, *daou gement-all*, *tri c'hement-all*, etc... Dans ces expressions *all* prend souvent un sens vague et emphatique : *biskoaz kement all !* jamais je ne vis pareille chose ! — *Eun all a un diminutif familier : eun allik !*

Cas où « autre » est rendu par des mots différents de *all* :

1^e en parlant d'un obstacle étendu, de l' « autre » côté de (la mer) *en tu-hont (d'ar mor)*.

2^e « L'un (et, ou) l'autre » *egile, f. ebén*.

3^e Autre (chose) que *estr eget*.

Exemple d'expressions : *tu-ha-tu* d'un côté et de l'autre, *tra-pe-dra* une chose ou l'autre, *lerc'h-onz-lerc'h* à la suite l'un de l'autre, etc... Comparer : *n'eus ket war an dra-se tu-diouz-tu d'hel lakaat war an daol* = côté déterminé. — *Penn-diouz-penn* s'emploie au propre et au figuré (sens, bon sens).

9. — MÊME

Venant après un mot, pour appuyer ce mot, se rend par *e-unan*, etc., si le mot est un nom de personne, et par *end-eun* si c'est un nom de chose. *End-eun* peut aussi s'employer après un nom de personne.

« Le même » *eun, eur, eul* : dans la même maison *en eun ti*. Au sens de « semblable » : *henvel, hevelep*.

De la même hauteur, longueur, du même âge, etc... *ken uhel ha ken uhel, kefit-ha-keit, kenoad et kevoad*, forme plus ancienne (I) ; de la même grandeur, du même volume *kement-ha-kement* ; de même valeur, degré que *kevatal, kenderez (gant)*. Il

(I) Et *kevoadek, Kovoadeg, f. kevoadegez* personne du même âge.

en est de même de *henvel (hevelep tra) gant*. De même que (Jean) *henvel ouz (Yann), e-giz (Yann)*.

10. — PE

A signaler l'emploi de *eo*, correspondant à des formes de « avoir » en français, dans les interrogations par *pe* suivi d'un substantif : *pe oad, pe vent, etc... eo éñ*. Et la construction avec *pe* précédant une préposition : *pheadra, pe-da-vare...* ?

Dans les interrogations *pe-oad, pe vent, etc... eo ? pe* forme avec le nom qui suit un mot composé qui est traité comme un qualificatif. On pourrait les écrire en un seul mot, comme *pehini, petra, perak, eur peano, eur pedén*, composés de *pe*.

11. — VERBE

Particules verbales *a, e(z)*

L'emploi de *a* est marqué par sa nature même. *A* est un pronom relatif et répond au français « qui » ou « que ». Il a, de plus, un emploi ancien, pour « ce que » : *gra a gari, sed a welis*.

Particule affirmative vivante *ez*, et particule morte incorporée *d*.

Il est important de remarquer que *e(z)* est une particule affirmative vivante. Le verbe qui suit a un sens affirmatif et ne doit être affecté d'aucune négation. Les expressions *na ez eo ket, n'ez eus ket* que l'on rencontre chez quelques écrivains sont des fautes grossières pour *n'eo ket, n'eus ket*.

Mais il y avait en breton une autre particule, *end*, sous sa forme complète, conservée en Vannes. Elle a péri, et il ne reste de ce naufrage qu'une épave, la lettre finale *d*. Ce *d*, débris d'une particule morte, s'est accroché à des formes de *beza*, après *ne, na et mar* : *ne deo ket gwir, kredit na deo ket gwir, ne deus ket a wirionez en e lavar*. Le *d* qui s'ajoute ainsi aux formes de *beza* n'a aucune valeur affirmative, aucun sens grammatical ; les formes qu'il affecte ne sont que des doublets des formes simples *n'eo, n'eus* sans aucune différence de sens.

1^e Verbes forts, archaïques, à préserver soigneusement. Dans toutes les langues, il existe un bloc de verbes irréguliers très usités, se rapportant aux idées d'être, aller, avoir, savoir etc... Ces verbes, très archaïques, sont par là mêmes des soutiens, les conservateurs de la langue. On a comparé leur rôle dans la langue

à celui de la colonne vertébrale dans le corps humain. *Gouzout* et *am eus* (présent indicatif) sont actuellement très menacés. A la conjugaison archaïque de *gouzout*, les hauts-Cornouaillais substituent une conjugaison tirée de *goat*, troisième personne de l'indicatif, et les Vannetais des formes régulières d'après le radical *gwi*. Le Léon tend à remplacer *gouzoun* par le présent d'habitude *gwezan*. — A *eus* dans *am eus*, etc..., on a ajouté à certaines personnes un *b* : *beus* et *peus* par mutation. Le *d* de *en deus* vient d'un préfixe de la troisième personne et ne doit pas être transporté aux première et deuxième personnes (*a teus*, *hon deus*).

2^e Verbes à thèmes terminés par des voyelles à préserver avec leurs conjugaisons spéciales et les formations auxquelles ils donnent lieu.

Les verbes à thèmes (radical primitif) terminés par des voyelles (*a*, *e*, *o*) ont des conjugaisons qui leur sont propres. De plus, les verbes à thème en *a* (*doura*, *gwellaat*) se prêtent à des formations à partir de substantifs (*doura*, *pesketa*) ou de qualificatifs (*gwellaat*, *duaat*) extrêmement précieuses pour la langue. Ils sont très menacés, surtout en Vannes où l'on transporte leurs formes aux verbes à thèmes-consonnes : finir *laboureay*, de *labourat*, au lieu de *labouro*. En Cornouaille, on tend à faire la troisième personne singulier du présent indicatif de tous les verbes en *a*, d'après la conjugaison des verbes à thème en *a* : *e laboura*, pour *e labour*. En Vannes, cet *a* parasite est aussi introduit abusivement entre le radical des verbes ordinaires et certaines terminaisons : *karasomp*, *karasen*, pour *karsomp*, *karsen*.

FORMES DE BEZA. — SENS ET EMPLOIS DIFFÉRENTS

Eo c'est le verbe *copule*, il joint l'attribut au sujet sans plus.

Emoun, *emout*, *emañ* est un verbe attributif ; il attache au sujet une idée de situation, ou, par extension, de moment, de temps.

Ex. : (*eo* copule) *gwenn eo ar paper* ; (*emañ* attributif de situation) *emañ ar paper war an daol*.

Les exemples suivants tirés du latin aideront à saisir cette distinction : *Mater est dolorosa* (copule) — *Stabat mater dolorosa* (attributif de situation).

En français, « était » (*stabat*), incorporé dans la conjugaison de « être », a perdu tout sens attributif. La même perte menace

eman dans le vannetais qui ne distingue pas suffisamment le sens attributif de cette forme verbale.

On trouvera, sur la distinction capitale du verbe copule et du verbe attributif, des remarques intéressantes dans l'ouvrage de Vendryès *Le Langage* (collection *L'Evolution de l'Humanité*, Editions Albin Michel).

So, *zo* n'est pas un verbe, mais un relatif. Les grammairiens gallois le rapprochent d'un mot qui joue ce rôle en irlandais. Il marche, comme tous les relatifs, après un antécédent, nom ou pronom, et ne peut être joint à une négation.

Eus est une forme impersonnelle comme en français « il y a, il est (des gens) ».

Bezañ, *bezez*, etc... *bezen*, *bezès* etc... sont des formes d'habitude. De même *gwezan* (*de gouzout*), *am bez* (*de am eus*).

NOTE SUR EO

Eo a un emploi emphatique, à rapprocher de celui de « c'est, ce sont ». Seulement son emploi est plus étendu, comme d'ailleurs celui du français parlé vis-à-vis du français écrit :

Français écrit : Ce livre est le mien.

Français parlé : Ce livre c'est le mien.

Breton : *Al levr-se eo va hini*.

NOTE SUR L'EMPLOI DE L'INFINITIF

1^e L'infiniitif breton est un véritable substantif. Il peut se construire avec les articles et être suivi de *anezañ*, etc... complément du nom :

E-kéñver ar bezañ piz eman an dastum danvez en rapport avec « l'être » économie est « l'amasser » du bien.

N'eus ket a zouara aman il n'y a pas « d'aborder » ici (il est impossible...).

N'eus ket a chom er-maez breman il n'y a pas de « rester » dehors maintenant (impossible de...).

Kenstrivadegou war ar barzonia hag ar prezegenni des concours sur « le faire de la poésie » et le « haranguer ».

Ar c'hemma an doare-skrivo bep tregont vloaz « le changer » l'orthographe tous les trente ans.

Ar gwenedekaat a-dreuz hag a-hed (ou *e gwir hag e gaou*) « le vannetiser » à tort et à travers.

2^e Il sert d'impératif adouci. Le sujet peut être exprimé, ce qu'on ne peut faire en français dans cet emploi de l'infiniitif ;

Bremañ mont an holl er-maez. Comparer les commandements suivants en usage chez les pêcheurs de Guivinec (recueillis par M. Bourligueux) : *Labourat, tud ! Gwalc'hi ar vag, ha prim ! Hala, paotred ! Souka ! sacha, tudou ! Krava ! krava ! pesked a zo da drap !* (1). *Debri m'eo prest merenn !*

Comparer encore *En em enka aze !* (Ouess. Dom Malgorn), *Sevel !* (aux travailleurs faisant la sieste, *Suppl.* p. 47). Etc.

3^e L'infinitif s'emploie comme temps de narration avec diverses constructions : *Hag éñ mont, hag éñ o vont, hag éñ ha mont, hag éñ da vont.*

4^e L'infinitif, après un premier verbe à un mode personnel, ou surtout après un verbe conjugué avec *ober*, peut remplacer un second verbe qui devrait aussi être au personnel : *sevel a reas ha mont er-maez.*

IMPÉRATIF

Il y aurait lieu d'ajouter au paragraphe sur l'infinitif un paragraphe sur l'impératif. On y mentionnerait une forme dialectale d'impératif en *-es* (à la seconde personne du singulier) d'un emploi très étendu. Elle est très usitée en Tréguier, avec le verbe *mont*, sous la forme négative, pour défendre. *N'es ket da chami* est la formule la plus employée en Tréguier pour empêcher les enfants de se plaindre.

12. — REMARQUE SUPPLÉMENTAIRE SUR LES PRÉPOSITIONS

Dans le livre *Le breton en 40 leçons*, à la suite du tableau des prépositions, on trouvera des exemples d'expressions que le breton forme, comme l'anglais, à l'aide de verbes connus et de prépositions, celles-ci modifiant le sens du verbe primitif qui peut, de cette façon, remplacer plusieurs verbes français. Voici un exemple avec *tremen* :

Tremen passer, traverser.

Tremen war glisser sur un point.

Tremen gant se contenter de.

Tremen hep se passer de

Tremen diouz unan-bennak se plier aux désirs de quelqu'un.

Tremen ebiou dépasser (en marchant).

Tremen da prendre pour (sod un sot, etc...).

(1) *Krava faire effort dans le travail. Drap = tapout (Bourligueux).*

13. — NOTES A AJOUTER

1^e Les écrivains abandonnent l'emploi de *rak* après les verbes exprimant la crainte, la répulsion, etc... *Rak* est à conserver et à appuyer énergiquement (comparer le gallois).

2^e La tendance des Vannetais de substituer *da a gant* pour le complément des verbes passifs est à combattre. Remarquer que *da* peut s'opposer à *gant* pour marquer le sujet et l'objet de l'action : *eun den gwisket d'ezan eur vantell* un homme que l'on a revêtu... et *eun den gwisket gantañ*... qui s'est revêtu... De même, *mat eo d'in, da eo d'in* il est bon pour moi, il m'est salutaire, mais *mat eo ganéñ, da eo ganéñ* je trouve bon, il m'est agréable ; *keal a zo d'ezan da zimezi* il est question qu'il se marie, mais *keal a zo gantan da...* il a l'intention de... Etc...

Hep et anez s'opposent également : *bezañ hep boued* être sans nourriture (privation) ; *anez boued n'heller ket bevañ* (condition).

Il y a des oppositions entre *ouz, diouz ; war, diwar*.

3^e *Feiz ha Breiz* (dans un de ses derniers numéros) a signalé l'existence en Léon de *-od*, suffixe des prépositions privées de compléments et devenant de ce fait des adverbes. A rapprocher des *-od, odd* gallois.

14. — CONJONCTIONS

1^e Emploi de *ne* et *na* :

Ne s'emploie dans les propositions principales, *na* dans les subordonnées et devant l'impératif.

Exemples (1) :

Ne rin ket al labour-se.

Eun den na labour ket a vezo paour.

Kredi a ran na zeuio ket.

Na zeut ket en ti.

2^e *Ma et ha.* — Une faute très répandue, surtout chez les écrivains vannetais, c'est l'emploi de *ma* au lieu de *ha* pour rendre « si » dubitatif : je ne sais si *N'ouzon ket ha...*

3^e *Ma et mar.* — *Ma* s'emploie au sens de la conjonction fran-

(1) Ces exemples sont tirés d'un travail intitulé *Linennadur da Gereadurez ar Bresoneg* paru dans « Sav », numéro 28, Eté 1943, p. 5-35.

çaise « que », *Gourc'henn ma commande que*, et au sens de « si » conditionnel. *Mar* ne s'emploie qu'au sens de « si » conditionnel.

4° *Pe* « si » conditionnel. — Il y a une différence entre *evel ma* et *evel pa* (*evel pe* est la forme ancienne) :

e larav evel ma lavaran... comme...

e larav evel pa vije gourc'hennet ober... comme si...

Pe « si » conditionnel est conservé en Vannes. La langue littéraire unifiée devrait le reprendre.

15. — CONSTRUCTIONS

1° Phrase simple : sujet, verbe et attribut. Le breton débute par l'attribut, puis vient le verbe copule, *eo* au présent, puis le sujet : la neige est blanche *gwenn eo an erc'h*. C'est l'ordre psychologique, au lieu de l'ordre logique. Sur l'ordre psychologique, c'est-à-dire la marche de l'esprit dans la formation du jugement, lire *La psychologie du Raisonnement*, par Féret et Binet, de la collection philosophique publiée par la *Revue philosophique de Th. Ribot*.

Remarquer que dans la phrase simple bretonne, attribut — verbe — copule — sujet, le verbe peut s'ommettre et s'ommet souvent. On peut donc dire plus brièvement *gwenn an erc'h* et l'on dira de même *gen an avel hizio, rust ar mor, klañv ar marc'h*, etc... sans le verbe copule *eo*.

2° *Primauté du verbe en breton*. Lorsqu'aucun des mots ne frappe plus que les autres, la phrase : sujet, verbe, complément, commence régulièrement en breton *par le verbe*. Le sujet suit, puis le complément. Cet ordre apparaît toujours, en breton, dans les propositions subordonnées, sauf après *ha* interrogatif et du-bitatif et *nemet (ha)*. Elle apparaît aussi avec *emañ* et dans toutes les phrases qui débutent par un adverbe, une incidente, une construction avec préposition. Le verbe vient ensuite au mode *personnel* suivi de son sujet. C'est une faute très répandue de le mettre à la forme impersonnelle. Quand le verbe n'est pas précédé d'une incidente, d'un adverbe ou d'une expression tenant lieu d'adverbe, le breton ne commence pas la phrase directement par le verbe au personnel, excepté quand c'est un verbe très usité, surtout le verbe *mont*. Avant les autres verbes, il met l'infinitif *beza*, (*bez*, devant *e(z)*). S'il y a un complément direct marqué par un pronom personnel, on l'intercale entre *bez(a)* et le verbe : *Bez'e*

lennin, bez' e lenno Per e levr, bez' her gwelin arc'hoaz. Beza dans ces expressions joue le rôle d'un adverbe.

Voici des exemples qui résument ce qui a été dit plus haut de la construction normale de la phrase en breton.

1° Phrase composée d'un qualificatif, du verbe-copule et du sujet (ordre psychologique) : *gwenn eo an erc'h*. Si la proposition est négative, le verbe, avec la négation vient avant le qualificatif (*n'eo ket gwenn an erc'h*), à moins d'emphase sur celui-ci (*gwenn n'eo ket an erc'h*).

2° Phrase composée du verbe, du sujet et d'un complément (ordre cellique) : *disul e lenno Yann e levr -oferen, bez' e lenno Yann e levr, bez' her gwelin arc'hoaz. Bez'* n'est pas employé s'il y a une négation : *Ne lenno ket Yann...*

A remarquer que l'ordre céltique (verbe en tête) qui n'est plus observé en breton dans les propositions principales affirmatives, l'est toujours, en ce cas, en gallois : *Gofynnodd Dic Huws y gyfaid o Gymro... Atebodd y llall...* On pourrait traduire mot à mot le gallois en breton et être compris : *Gouleñnas Dic Huws ouz eur c'heneil a Gembread... Respostañ egile...* mais, en breton, cette construction serait, en ce cas particulier, insolite.

Sur les constructions expressives variées employées en breton dans les propositions principales affirmatives, voir *Le Breton en 40 leçons*, huitième édition, 1932, pp. 181-2.

A noter que dans les réponses affirmatives, le verbe peut venir en tête :

Ha n'eo ket klanv da dad ? — Eo.

Ha ne gani ket hizio ? — Kanin.

Ha klevout a rez ? — Gran.

A la question *Peur (ou Pegouls) e teuot ?* la seule réponse correcte à faire est *Arc'hoaz e teuin*. La réponse *Me a zeug arc'hoaz* répondrait à la question *Piou a zeug... ?* La réponse *Arc'hoaz me a zeug* constitue une faute à éviter.

CONSTRUCTION EXPRESSIVE

Lorsque, dans la phrase, l'attention se porte plus spécialement sur un mot, on met ce mot en relief à l'aide de la construction, et, s'il s'agit d'un verbe, d'une construction spéciale :

1° Verbe : *Lenn a ran eul levr kaer. — Emoun o lenn..., edon o lenn...* (pour appuyer sur le moment de l'action).

2° Sujet : *Me -le, éñ, etc... a lenn.*

3° Complément direct : *Eul levr kaer a lennan.*

4° Complément indirect ou adverbe : *D'am zad e skrivan eul lizer, Arc'hoaz e skrivin.*

CONSTRUCTIONS AVEC LES FORMES DE BEZA

Eo. Avec *eo*, verbe copule, la construction normale est : qualificatif, verbe, sujet : *gwenn eo ar paper, fur eo ar vugale* (le verbe ne change pas au pluriel), suivant le sens *e vez* peut remplacer *eo*, avec la même construction : *Fur e vez ar bugel-se bپred*. Si la phrase est négative, la construction normale est le verbe en tête : *n'eo ket gwenn ar paper, n'eo ket fur ar vugale*. La construction *ar vugale* n'int ket *fur*, sujet en tête et verbe changeant au pluriel, n'est pas normale.

So, a zo, s'emploient :

1° Sans emphase en tête des incidentes relatives ;

2° Avec emphase dans les principales.

Il ne doit pas être confondu avec *eus*, et ne peut pas être accompagné d'une négation.

Emoun, edon, etc... verbes attributifs, se construisent normalement en tête de la phrase, ou expressivement après adverbes, expressions adverbiales, et *bez'* : *emañ aman, aman emañ, bez' eman aze, n'emañ ket aze*. *Emañ* ne peut servir de copule.

Eus, en tête avec *bez'*, adverbe : *bez' ez eus, aman ez eus, ou en subordonnée après ez : kredi a ran ez eus eun Doue*. Avec négation : *n'eus ket ou ne deus ket*.

N'eus ken.
19-9-1946.

BIBLIOGRAPHIE

OBERENNOM FRANSEZ VALLÉE
(ABHERVE)

Envorennou diwar va beajou e Breiz-Veur hag Iwerzon, 1899-1907 (Gwalarn, 1926, 1927, 1928, 1929 ; Sterenn, Ebrel 1941, Eost 1941).
Kembreiz gwechall ha bremen (Gwalarn, Kerzu 1932).
Le breton en 40 leçons, eizvet mouladur, Sant-Brieg, 1932.
Eur Breizad er C'hanañ : Fransez Le Tonturier-Donroë, pentadou diwar e lizerou letak e brezoneg gant Abherve, noñennou ha stagadennou gant M. M., Brest, 1933.
Grand Dictionnaire français-breton, Roazon, 1933 ; Supplément, Skridou Breiz, Ar Vao, 1948.
Geriou galleg ha brezonek reizet dioc'h ar sfer, 2 levrenn, Kérathes, 1936, 1937).
Envorennou eur Brezonegour, 1860-1931 (Sterenn, Mae 1941).
Envorennouigou (Gwdarn, Gwengolo-Kerzu 1941).
Ar Gwaregata, c'hoari ar Saez, Sant-Brieg, 1942.
Linennadur da Gevreadurez ar Brezoneg (Sav, Hany 1943).
Ar Bazataerz breizek, ar Chauennadaerz ha c'hoari Piloued, Sant-Brieg, 1946.
Mouladuriou-all. — Eleiz a bennadou-skrid embannet war *Groaz ar Vretoned* (1898-1920), war *Feiz ha Breiz* ha Korn-Boud, (*Pajenn Breuriez-Veur ar Brezoneg*), *Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons* (meur a levrenn distag), Gwerziou ha Soniou brezonek bet embannet war baperennou distag. Barzed Kembre letak e gwerzennoù brezonek (B. A., goldenn ha pajennou-embannerez), Ronsard (Sav, Goany 1944). Gwerziou ha soniou koz, krenn-lariou a doareou-lavar eus ar bobl. H. a.
MANEV DIVOUL : Lizioù brezonek F. Vallée da R. ar Rouz, kenta rummad (1901-1920) ; ell rummad (1920-1937) ; trede rummad (1937-1948).

SAVET HA SKRIVET GANT RENE AR ROUZ
(MEVEN MORDIERN)

Istor ar Bed (Gwalarn, 1929, 1930, 1932, 1934, 1937, 1938, 1939 ; ar peder levrenn diweza, 1937 (diou levrenn), 1938, 1939, a zo bet moulet diwar goust an aotrou Fransez Vallée).
Prederiadennou diwar-benn ar Yezou hag ar Brezoneg (Gwalarn, 1935, 1936).
Notennou-amerikanouriez (Gwalarn, Eost 1938).
Gant luoez an doneed. Logotiglakos (Gwdarn, 1938).
Hunvreou Sant-Helouri, Sant-Brieg, 1938.
Notennou-klokaat du Istor an Donva-Loened (Gwalarn, Mae 1939).

Dael diwar-benn an anoiou-lec'hiou hag an anoiou-tud (Gwalarn, 1939, 1941).

Notennou-klokaat da Istor ar Bed (Gwalarn, 1941).

Eveziadennou da « Envorennou eur Brezonegour » (Gwalarn, Gouhere-Eost 1941).

Notennou diwar-benn eur pou eus ar broiou-krec'h (Sav, Nevez-Amzer 1943).

Bozadou-deskadurez eus sac'had sant Briz (Sav, Goany 1944, Nevez-Amzer 1944).

Envorennou diwar buhez va zad en Armeou (1840-1879), gant tri fourtrez luc'hengravet, Brest, 1944.

Divankaduriou d'am skridou brezonek, kenta kevrenn, 1911-1941 (Gwalarn, 1942). Eil gevrenn, 1941-1945 (Kaierou kristen, Hanv 1946...).

LAKET E BREZONEG GANT FRANSEZ VALLÉE

Skélta Segobrani, envorennou eur brezelour arc'hantlu keltiat eus an Hen-amzer, teir levrenn en 8°, skeudennet gant Jalm Bouillé, Sant-Brieg, 1923, 1924, 1925.

Notennou diwar-benn ar Gelted koz, trede mouladur kresket ha gwellaet en eul levrenn en-8 pemp kant pajenn, Skridou Breiz, Brest-Ar Vaol, 1944.

MANET DIEMBANN :

Istor ar Bed, ar pennadou diweza. — Envorennou-bugeliez 1878-1891. — Tiegeziou-bourc'hizien eus ar broiou-krec'h, 1730-1896, envorennou-tiegez a-berz mamm o tenna d'ar broiou-man : Kata-lonia, Provans, Antilhez ha Louisiana e-pad an XVIIIvet kantved ha kenta hanterenn an XIXvet, Rom ha rouantelez Neapoli e 1845, Pariz hag Enez-Frans en XIXvet kantved. — Bodadeg ar Pevar-zekved, hunvre hen-geltiek. — An Dorrerien-vlokus, Eur Gér war-neunv, trôet diwar galleg Jul Vern.

WAR AR STERN :

Istor eur c'halvedigez, 1891-1948.